



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2011/353

Service gestionnaire :

Service des finances

Résumé :

Le présent rapport concerne dix demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

N° 15 – Association « Accent 4 »

Depuis plusieurs années, le Conseil Général du Bas-Rhin soutient la radio associative alsacienne Accent 4, spécialisée dans la diffusion de programmes de musique classique, au travers d'une convention de partenariat portant sur l'enregistrement et la diffusion de 9 concerts.

Ces concerts sont diffusés sur l'ensemble de l'année, le 2^{ème} mardi du mois.

Pour l'année 2011, il vous est proposé de renouveler ce partenariat à hauteur de 6 300 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **6 300 €**.

N° 16 – Association « Les Amis de la Bibliothèque Humaniste de SELESTAT »

Après le succès des deux précédents colloques, cette association souhaite organiser le 7 mai une journée de réflexions et de débats sur le thème « Humanisme et Education » à Sélestat. Ce colloque devrait permettre d'apporter un regard actuel sur cette problématique.

Différents thèmes seront développés, à savoir :

- Des écoles latines de Sélestat aux débuts du gymnase Jean Sturm (1450-1550) ;
- La crise de la transmission intergénérationnelle ;
- Les figures d'autorité ;
- Eloge de la diversité ;
- Ombres et lumières de la vie enseignante en collège ;
- Transmettre l'amour de la France humaniste à des élèves issus d'autres cultures.

Les dépenses prévisionnelles sont chiffrées à 7 400 € dont :

- Location de salle	600,00 €
- Frais d'impression (affiches, programmes, invitations, actes....)	4 000,00 €

- Frais de déplacements et d'hébergement des intervenants (hôtels et repas)	1 800,00 €
- Frais divers (envois postaux,...)	<u>1 000,00 €</u>
TOTAL :	7 400,00 €

Les financements proviendraient de :

- Amis de la bibliothèque humaniste	2 600,00 €
- Aide de la Ville de Sélestat	1 600,00 €
- Subventions escomptées (Région Alsace, Conseil Général)	<u>3 200,00 €</u>
TOTAL :	7 400,00 €

Une participation financière de 1 600 € est sollicitée de notre assemblée.

Cette association a bénéficié d'une subvention de 800 € en 2007 et de 1 000 € en 2009 pour les précédents congrès.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **800 €**.

N° 17 – Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France

Les Compagnons du Devoir sont une association regroupant plusieurs métiers dans le milieu de l'artisanat et sont présents notamment dans les métiers du bâtiment, de l'industrie, du cuir et de l'alimentaire.

C'est ainsi qu'à l'occasion de leur 46^{ème} congrès, les Compagnons boulangers et pâtisseries ont décidé de venir à Strasbourg les 8 et 9 mai en invitant les meilleures entreprises locales de sa filière à devenir les partenaires officiels de cet événement.

Ce rassemblement comptera 250 professionnels investis dans différents secteurs propres aux deux métiers (artisanat, industrie, meunerie, formation, démonstration,...).

Le plan de financement s'élève à 19 482 €, dont :

DEPENSES

- Frais de restauration, pauses	9 217,00 €
- Frais d'hébergement des itinérants	1 087,00 €
- Prise en charge des intervenants et des invités	2 888,00 €
- Location de salle, sono, écran, ...	3 010,00 €
- Frais divers (visite, cadeaux, photos du congrès,...)	<u>3 280,00 €</u>
TOTAL :	19 482,00 €

RECETTES

- Frais d'inscription	14 150,00 €
- Ventes (casse-croûte, boissons, vins)	2 950,00 €
- Sponsoring	<u>2 382,00 €</u>
TOTAL :	19 482,00 €

Le montant de la subvention escomptée du Conseil Général est laissé à l'appréciation de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **500 €**.

N° 18 – Association « Centre de recherches d’oto-rhino-laryngologie, de labyrinthologie, de phono-audiologie, de chirurgie de la base du crâne et de neurochirurgie »

Après le succès rencontré en 2010 par la première édition, cette association organise à nouveau des cours internationaux sur la chirurgie de la base du crâne par voie microchirurgicale et endoscopique dans les locaux de l’IRCAD à Strasbourg, dont le premier séminaire a eu lieu du 19 au 21 janvier dernier et le second se déroulera du 15 au 17 juin.

Différents thèmes seront abordés, dont :

- Voie de passage antérolatérale et voie d’abord transcondylienne ;
- Voie d’abord transpétrosienne ;
- Et voie d’abord endoscopique de la base du crâne.

Ces cours sont renouvelés chaque année et destinés aux neurochirurgiens et chirurgiens ORL. Un certain nombre d’experts internationaux dans ce domaine (France, Allemagne, USA, Italie,...) sont invités.

Le bilan financier intermédiaire de la session de janvier présente un déficit de 26 137 € sur un budget de 94 012 €, ce qui montre que le soutien des collectivités sera déterminant pour l’équilibre des comptes du centre de recherche ORL.

Par ailleurs, le budget prévisionnel pour la seconde manifestation s’élève à 98 759 €, dont :

DEPENSES

- Location de l’Amphithéâtre	2 880,00 €
- Frais de fonctionnement bloc opératoire (15 tables) (sujets anatomiques, transports sujets anatomiques, instrumentistes, matériel spécifique bloc opératoire)	47 880,00 €
- Frais de repas (pauses, déjeuner)	10 800,00 €
- Experts, participants (déplacements, hébergements, dîners, navettes bus et taxis aéroport-hôtel)	28 170,00 €
- Frais de personnel (hôtesse, secrétariat)	6 025,00 €
- Frais divers (fournitures administratives, réalisation des plaquettes, communication, entretien, ...)	3 004,00 €
TOTAL :	98 759,00 €

RECETTES

- 30 participants	35 375,00 €
- Reste à financer (Ville de Strasbourg, CUS, Conseil Régional d’Alsace, Conseil Général,.....)	63 384,00 €
TOTAL :	98 759,00 €

Le montant de la subvention sollicitée du Conseil Général n’est pas précisé par les organisateurs.

Une subvention de 7 000 € a été attribuée en 2010 pour le premier cours international.

Il est proposé d’attribuer une subvention de **1 000 €** (subvention attribuée une ultime fois).

N° 19 - Association GEPROVAS (Groupe européen de recherche sur les prothèses appliquées à la chirurgie vasculaire)

Le 7^{ème} « European Symposium of Vascular Biomaterials » (ESVB 2011) se déroulera à l'Hôtel Hilton à Strasbourg les 13 et 14 mai, organisé par l'association GEPROVAS.

Ce congrès se tient tous les deux ans et les précédents ont eu lieu à Mulhouse puis à Strasbourg depuis 2005.

Il s'agit d'une réunion multidisciplinaire qui a pour but d'amener sur le même site des intervenants locaux, européens et internationaux travaillant sur les nouvelles techniques endovasculaires.

Elle réunira environ 250 personnes dont des chercheurs, des cliniciens et des industriels.

Le programme comprendra des présentations sur des solutions thérapeutiques médicales destinées au perfectionnement et à l'utilisation des équipements en chirurgie endovasculaire.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 170 000 €, dont :

- Prise en charge des déplacements des orateurs (hôtel, transport, ...)	40 000,00 €
- Frais de restauration	52 000,00 €
- Edition et impression du livre du congrès	25 000,00 €
- Frais de secrétariat (édition des plaquettes, informatique, site internet, promotion du congrès,...)	38 000,00 €
- Frais de gestion (comptabilité, assistance juridique, édition et validation des contrats de parrainage avec les industriels, assurances,...)	15 000,00 €
TOTAL :	170 000,00 €

Les financements proviendraient de :

- Frais d'inscription	30 000,00 €
- Apport de l'association	18 000,00 €
- Sponsors industriels	102 000,00 €
- Alsace Biovaley	5 000,00 €
- CNRS	3 000,00 €
- Subventions escomptées (Ville de Strasbourg, Conseil Régional d'Alsace et Conseil Général)	12 000,00 €
TOTAL :	170 000,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 4 000 €.

Cette association a bénéficié de subventions départementales les années passées pour les précédentes journées, à savoir 3 000 € par an pour 2005, 2007 et 2009.

Il est proposé de ne pas donner suite à cette demande.

N° 20 - Syndicat national d'union des psychomotriciens

Le Syndicat national d'union des psychomotriciens organise les 40èmes journées annuelles de thérapie psychomotrice au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg du 16 au 18 juin.

Ces journées qui rassemblent chaque année près de 1 000 participants, ne s'étaient pas tenues à Strasbourg depuis 1991.

Elles sont pour les psychomotriciens de France et particulièrement d'Alsace et du Grand Est, l'occasion d'actualiser leurs connaissances et de confronter leurs pratiques professionnelles. Ouvertes aux autres professionnels de la santé, du médico-social et de l'éducation, elles permettent aussi une transversalité professionnelle dans les rencontres pluridisciplinaires.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

- Locaux PMC	29 800, 00 €
- Déplacements, missions	54 000,00 €
- Frais d'impression plaquettes, PTT	20 000,00 €
- Frais de personnel	7 000,00 €
- Assurances	5 000,00 €
- Frais divers (matériel stands, transport de matériel, photocopies,)	8 600,00 €
TOTAL :	124 400,00 €

RECETTES

- Congressistes	115 400,00 €
- Ville de Strasbourg	1 000,00 €
- CUS	3 000,00 €
- Conseil Général	5 000,00 €
TOTAL :	124 400,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **5 000 €**.

N° 21 - Association RMLL Strasbourg

Les rencontres mondiales du logiciel libre (RMLL) se dérouleront à Strasbourg du 9 au 14 juillet.

Cette manifestation vise à rassembler les développeurs, concepteurs, contributeurs et utilisateurs des logiciels libres et réunira près de 4 000 visiteurs sur une semaine.

Les thématiques abordées sont nombreuses (éducation, recherche, santé, art libre, politiques publiques, etc...) et concernent un public spécialisé autant que le grand public ou les professionnels. A noter par exemple, la série de conférences et d'ateliers autour de « Logiciel Libre et Santé » qui sera un des moments phare de cette édition et se déclinera autour de conférences sur la télésanté ou encore l'imagerie médicale.

Cet évènement est organisé chaque année depuis 10 ans et a eu lieu à Bordeaux en 2010.

Les dépenses prévisionnelles se chiffrent à 369 300 €, dont :

- Frais d'hébergement	76 000,00 €
- Frais de restauration	37 200,00 €

- Festival des arts numériques libres	25 500,00 €
- Journée grand public	6 800,00 €
- Conférenciers	94 000,00 €
- Immobilier	19 000,00 €
- Communication et presse (impressions, promotion, sites et développement web, retransmission,...)	48 800,00 €
- Pilotage et organisation de l'évènement (frais administratifs, déplacements, gestion administrative, ...)	30 000,00 €
- Frais divers (matériel, formation des bénévoles, coordination de thèmes, ...)	32 000,00 €
TOTAL :	369 300,00 €

Les recettes prévues :

- Ventes	65 700,00 €
- Partenariats	10 000,00 €
- Dons	83 600,00 €
- CUS	50 000,00 €
- Région Alsace	50 000,00 €
- Conseil Général	50 000,00 €
- Bénévolat	60 000,00 €
TOTAL :	369 300,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **3 000 €**.

N° 22 – Association "Coordination des associations de résidents étrangers de Strasbourg (CARES)"

Cette association va fêter ses 20 ans d'existence par une manifestation au pavillon Joséphine du Parc de l'Orangerie à Strasbourg le 28 mai.

La politique de la CARES depuis sa création est la participation entière et active des résidents étrangers dans la vie locale (économique, sociale, culturelle et politique), en se fondant sur la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits.

Les objectifs de la manifestation sont de valoriser les actions de la CARES depuis 20 ans et de sensibiliser la population aux problèmes rencontrés par la population étrangère à travers l'art, la musique et les conférences.

500 personnes sont attendues à cette rencontre dont le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

- Location de salle, frais liés aux salles	888,00 €
- Groupes de musique, théâtre	3 000,00 €
- Denrées alimentaires, boissons	2 370,00 €
- Photos, posters, livrets,	2 630,00 €
- Frais divers (frais postaux, sécurité, assurance, SACEM, ...)	2 212,00 €
TOTAL :	11 100,00 €

RECETTES

- Vente de nourriture, boissons	5 400,00 €
- Apport de l'association	1 200,00 €
- Ville de Strasbourg	2 500,00 €
- Conseil Général	2 000,00 €
TOTAL :	11 100,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

N° 23 - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg/Centre d'enseignement des soins d'urgence du Bas-Rhin (CESU)

Le Centre d'enseignement des soins d'urgence du Bas-Rhin (CESU 67) est un service des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), placé sous l'autorité scientifique et pédagogique du SAMU et dépendant administrativement de la direction des ressources humaines des HUS.

Ce Centre a été choisi pour organiser le XXIVème colloque national des centres d'enseignement des soins d'urgence qui se tiendra à Strasbourg les 1^{er} et 2 décembre.

Cette manifestation rassemblera environ 400 médecins, infirmiers et ambulanciers spécialistes de l'urgence et de l'enseignement de cette discipline, ainsi que de nombreux représentants de l'Etat (issus du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Intérieur).

Ce colloque a pour objectif de réunir tous les deux ans les acteurs clés de la formation dans les domaines des soins d'urgence et de la gestion des crises sanitaires, afin d'assurer, d'une part, leur formation continue (à travers l'organisation d'ateliers et de séances plénières), et , d'autre part, de décider des grandes orientations pour les années à venir au regard d'actions associées à des enjeux majeurs de santé publique.

Des experts en pédagogie issus des pays francophones de l'Union Européenne, d'Amérique du Nord et du Maghreb participeront à cette rencontre.

Le plan de financement prévu pour ces deux jours :

DEPENSES

- Locations (salles, stands, matériel audiovisuel)	28 040,00 €
- Frais de restauration, dîner de gala	57 760,00 €
- Prise en charge des invités et des conférenciers internationaux	26 950,00 €
- Frais divers (communication, hôtesse, vestiaire, reprographie des actes,)	26 900,00 €
TOTAL :	139 650,00 €

RECETTES

- Participants	105 650,00 €
- Laboratoires	14 000,00 €
- Université de Strasbourg	5 000,00 €
- Subventions escomptées (Ville de Strasbourg, Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général)	15 000,00 €
TOTAL :	139 650,00 €

Une subvention de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €**.

N° 24 - Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC)

L'IGBMC organise dans ses murs du 5 au 7 mai le 4^{ème} congrès international sur l'Ataxie de Friedreich, en collaboration avec l'association américaine pour la recherche sur cette maladie neurodégénérative rare affectant l'équilibre et la marche, l'élocution, combinée à une atteinte cardiaque.

Ce congrès accueillera environ 200 chercheurs et cliniciens européens, américains et australiens couvrant un large spectre de la recherche fondamentale, translationnelle et clinique sur l'Ataxie de Friedreich.

Les objectifs généraux de cette conférence sont de mettre en avant et d'intégrer les avancées clés récentes dans diverses disciplines de recherche étroitement liées à l'Ataxie de Friedreich, d'identifier de nouvelles voies pour la recherche, de favoriser les collaborations entre les chercheurs. Le choix de Strasbourg et de l'IGBMC intervient exactement quinze ans après la découverte du gène et de la mutation responsable de cette maladie héréditaire et dix ans après la description du premier modèle souris mimant la physiopathologie humaine, travaux réalisés à l'IGBMC par les équipes du Professeur Koenig et du Docteur Puccio.

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

- Frais de voyage (25 speakers et Chairmen)	35 000,00 €
- Taxis et cars de Strasbourg à Kientzheim	2 500,00 €
- Frais d'hôtel, dîners et dîner de gala, lunches, ...	50 000,00 €
- 20 bourses pour de jeunes chercheurs	16 000,00 €
- Frais divers (impression programmes, affiches, badges, grilles, ...)	<u>1 500,00 €</u>
TOTAL :	105 000,00 €

RECETTES

- Subventions acquises (CREGEMES, FARA)	45 000,00 €
- Sponsors (industries pharmaceutiques, entreprises)	22 000,00 €
- Frais d'inscription	23 000,00 €
- CNRS	3 000,00 €
- INSERM	3 000,00 €
- CUS	3 000,00 €
- AFM	3 000,00 €
- Conseil Général	<u>3 000,00 €</u>
TOTAL :	105 000,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €**.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15435	65-6574-023	450 000,00 €	381 400,00 €	€

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

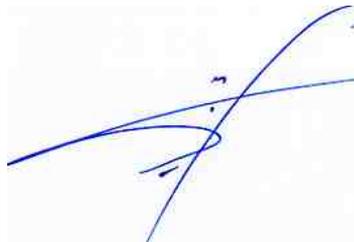
La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Autorise le Président du Conseil Général à signer le cas échéant la convention de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et l'association Accent 4 et la convention d'attribution de subvention avec l'association RMLL Strasbourg.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL